

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Guy LUISIER

Ariane, ma sœur

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1996, tome 91b, p. 60-62

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Ariane, ma sœur

*hommage à Ariane Maerky
par le chanoine Guy Luisier*

Admirable coïncidence. Au moment où Ariane Maerky donnait ses derniers cours au Collège de l'Abbaye, circulait parmi les érudits de la maison un fragment apocryphe, découvert on ne sait où, d'une tragédie de Racine (inconnue, mais appartenant semble-t-il au même filon que *Phèdre*) dont le commentaire semblait extrêmement périlleux. Le parallélisme fourni par le fragment et le départ à la retraite de l'aimable professeur permet de proposer ici une édition du texte et un commentaire qui tente de l'éclairer. Nous ne les livrons qu'avec toutes les précautions d'usage et nous invitons les lecteurs plus avisés que nous sur le corpus racinien à nous faire part de toutes les remarques permettant de donner à ce fragment la place qu'il mérite dans notre héritage littéraire.

Edition

Coll.

1 Ariane, ma soeur, de quelle ardeur blessée

Vous quittâtes le port de votre beau Lycée:

Sur qui, dans son malheur, voulez-vous qu'il s'appuie.

Ses larmes n'auront plus de main qui les essuie.

5 Ariane, à mes élèves apprenant la Justice

Vous les preniez toujours sous les meilleurs auspices;

Et quand le gong ingrat écourtait vos discours

Ils vous pressaient souvent de rallonger vos cours.

Chaque élève zélé souscrivant à vos lois

10 A la langue du Rhin osait donner sa voix

Malgré votre retrait qui va nous écarter,

Faisons mille serments de ne se point quitter.

Commentaire (provisoire!)

Coll. : semble signifier Collège; il peut s'agir ici d'une allégorie du Collège de l'Abbaye. S'adressant à Ariane Maerky qui arrivée au terme de sa carrière quitte l'enseignement, le Collège personnifié pousse une plainte grave et déchirante, et évoque les années d'une collaboration fructueuse qui n'ont rendu que plus pénibles les instants de la séparation.



v. 1 Ariane, ma soeur: Le travail d'Ariane Maerky au Collège de l'Abbaye est décrit par celui-ci sur le registre familial. Cela se comprend puisque la collaboration fut de tonalité fraternelle.

v. 2 le port: Dans la carrière d'Ariane Maerky, le collège de Saint-Maurice peut être comparé à un port sur un chemin de longue navigation. Née au bout du lac, elle obtint une maturité dans sa ville de Genève, puis elle cargua ses voiles à travers bien des ports d'Europe, obtenant une licence à Paris-Nanterre, et fréquentant de nombreux cours de langues à l'étranger (Trèves, Augsbourg, Munich, Bournemouth). C'est en 1982, après une escale à l'Ecole de Commerce de Sierre, qu'Ariane jette l'ancre au Collège de l'Abbaye, où elle déploya avec ardeur ses talents pédagogiques; la blessure (v. 1) causée par la séparation devait être à la mesure de cette ardeur.

votre Lycée: ici le Collège se désigne lui-même sous un autre nom; la mention du "votre" indique que le Lycée-Collège restera toujours celui d'Ariane Maerky, malgré son départ.

vv. 3-4 : Le Collège s'épanche sur son propre malheur issu de la séparation (la dramatisation semble exagérée mais est propre au genre).

v. 5: apprenant la Justice: allusion sans doute au cours d'instruction religieuse d'Ariane Maerky. Ici Justice est mis pour Dieu (l'attribut de la personne pour la personne elle-même; c'est une métonymie).

v. 6 : les meilleurs auspices: la qualité de la préparation et la tenue de l'enseignement d'Ariane Maerky lui firent obtenir de très bons résultats quant à l'approche par les élèves d'un cours réputé difficile à donner. C'est ce dont témoignent les vers suivants 7 et 8.

vv. 9-10: Ariane Maerky enseignait aussi l'allemand (cf. la langue du Rhin) au Collège de l'Abbaye. Elle le faisait avec rigueur et précision (cf. vos lois), ne ménageant pas les exercices, se mettant toujours à la portée des élèves, les rassurant dans leur démarche et leur donnant l'envie d'en faire toujours plus (cf. osant donner sa voix). Les témoignages de sympathie des élèves par rapport à la branche et à leur professeur n'ont jamais manqué.

vv. 11-12: malgré votre retrait: il faut sans doute comprendre: «votre retraite», un mot qu'Ariane Maerky n'aime pas: elle ne quitte l'enseignement au collège que pour mieux plonger dans d'autres domaines d'études qu'elle aborde avec toute la jeunesse de son coeur et de son enthousiasme...

Dans ces deux derniers vers, le Collège souhaite que la séparation ne nuira pas à la relation privilégiée entretenue pendant presque 15 ans.